

MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

AGENCE NATIONALE DU SERVICE UNIVERSEL DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU NUMÉRIQUE (ANSUTEN)

Financement : Fonds propre de l'ANSUTEN

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

Date limite : 15 avril 2025

Recrutement de deux (2) structures d'accompagnement pour l'incubation et/ou l'accélération des projets finalistes de la première et deuxième édition du concours Grand Prix ANSUTEN de la Tech et d'innovation

I. Contexte et justification

Le numérique stimule l'innovation, la recherche, la croissance économique et la création d'emplois dans de nombreux secteurs clés de l'économie. La promotion de la transformation numérique en République de Guinée permettra d'optimiser les avancées dans plusieurs domaines comme les télécommunications, la santé, l'énergie, mines, hôtellerie, les transports, l'agriculture, l'éducation... et facilitera l'accès aux services sociaux de base, dans le respect des stratégies et programmes plus larges de bonne gouvernance et de développement.

Le secteur du numérique évolue rapidement et l'innovation ne peut donner sa pleine mesure que si elle est portée par des projets d'entreprise solides, viables et répondant aux besoins sociaux, économiques et environnementaux actuels et futurs.

C'est dans cet esprit que, l'Agence Nationale du service Universel des Télécommunications et Numérique (ANSUTEN), fidèle à sa mission de réduire la fracture numérique, a lancé le 15 mai 2024 la première édition du concours Grand Prix ANSUTEN, qui est un appel à candidature en vue d'identifier des projets novateurs susceptibles de stimuler l'innovation et la recherche dans le domaine du numérique.

À travers ce concours, ANSUTEN cherche à recruter deux (2) structures d'accompagnement pour mettre en place un programme d'incubation et/ou d'accélération sur mesure afin d'accompagner les projets finalistes, dont :

- **Sept (7) projets** issus de la première édition du concours Grand Prix ANSUTEN de la Tech et de l'Innovation (2024).
- **Douze (12) projets** issus de la deuxième édition (2025).

II. OBJECTIF GENERAL

L'objectif est d'offrir aux lauréats un cadre structuré ainsi qu'un accompagnement stratégique et technique pour accélérer leur développement, valider leur modèle économique, faciliter leur accès aux financements, mettre en œuvre et déployer leur solution ou prototype sur le marché.

III. OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Développer les solutions/prototypes des projets
- Affiner les modèles économiques des startups pour assurer leur viabilité et leur rentabilité.
- Développer leurs capacités opérationnelles à travers des sessions de coaching, des masters class et des mises en relation avec des experts.
- Faciliter l'accès aux investisseurs grâce à une préparation intensive à la levée de fonds et un Démo Day avec des business Angels et fonds d'investissement.
- Favoriser la création d'emplois et l'inclusion numérique.
- Renforcer les compétences entrepreneuriales des bénéficiaires.
- Accélérer la croissance des start-ups en leur fournissant les ressources nécessaires et un mentorat qualité

IV. RESULTATS ATTENDUS

- Les solutions et prototypes sont mises en œuvre et déployés sur le marché guinéen.
- Les bénéficiaires ont acquis des compétences en techniques avancées de croissance (growth hacking, acquisition client, expansion internationale...).
- Les bénéficiaires ont acquis des compétences en structuration financière et levée de fonds : KPI's financiers, élaboration d'un pitch deck convaincant...
- Les bénéficiaires ont acquis des compétences en développement produit et UX/UI : Comment construire un produit scalable et centré sur l'utilisateur...
- Les bénéficiaires ont acquis des compétences entrepreneuriales et leadership : Stratégies de résilience et gestion d'entreprise.
- Augmentation de la visibilité des projets au niveau national et international.
- Création de partenariats stratégiques et techniques avec des acteurs clés du secteur.
- Amélioration des services numériques à travers le pays grâce à des solutions innovantes déployées.

V. BENEFICIAIRES

Les bénéficiaires de ce programme d'incubation/accélération sont des start-up, entrepreneurs et chercheurs du domaine numérique incluant :

- Sept (7) projets de la première édition du concours Grand Prix ANSUTEN de la Tech et de l'Innovation (2024).
- Douze (12) projets de la deuxième édition (2025).

VI. DUREE DE L'INCUBATION ET/OU ACCELERATION

Le programme d'incubation et/ou d'accélération se déroulera sur une période de 6 mois, avec un suivi post-incubation/accélération de deux (2) mois.

VII. DATE ET LIEU

- Le lancement du programme d'incubation/accélération de la première cohorte (édition 2024) est initialement prévu pour le mois d'avril 2025
- Le lancement du programme d'incubation/accélération de la deuxième cohorte (édition 2025) est initialement prévu pour le mois de novembre 2025
- Le lieu d'incubation/accélération doit être proposé par le prestataire

VIII. PARTIES PRENANTES ET PARTENAIRES DE MISE EN ŒUVRE

Le programme d'incubation/accélération mobilisera l'ensemble des parties concernées pour faciliter sa mise en œuvre.

IX. METHODOLOGIE ET APPROCHE

Le programme d'incubation/accélération se déroulera sur une période de 6 mois avec une méthodologie basée sur une approche participative (andragogie). Cette approche mettra un accent particulier sur le brainstorming, les ateliers pratiques, les études de cas et des masters classes, intégrant ainsi les meilleures pratiques des incubateurs leaders. Cela permettra aux participants de mieux comprendre les thèmes ou modules abordés et de les appliquer concrètement sur leurs projets.

Les séances peuvent être hybride (présentiel et à distance).

I. REPARTITION ET SÉLECTION DES PROJETS :

En fonction de la liste des projets finalistes fournie par ANSUTEN, le prestataire doit identifier les besoins des projets nécessitant une incubation et ceux nécessitant une accélération, afin de proposer un programme sur mesure répondant aux exigences du programme d'incubation/accélération et satisfaisant chaque bénéficiaire :

- Le prestataire doit analyser la base de données des bénéficiaires fournie par l'ANSUTEN.
- Le prestataire doit organiser des entretiens avec les bénéficiaires pour identifier leurs besoins en termes d'incubation et/ou d'accélération.
- Le prestataire doit réaliser un diagnostic des projets et des porteurs de projets.
- Le prestataire doit effectuer un test psychométrique des bénéficiaires.
- Le prestataire doit mettre en place un outil de diagnostic et un plan d'accompagnement des projets.

➤ Edition 2024

- Lot 1 : Quatre (4) projets lauréats à incuber et/ou accélérer
- Lot 2 : Trois (3) projets lauréats à incuber et/ou accélérer

➤ Edition 2025

- Lot 1 : Six (6) projets lauréats à incuber et/ou accélérer
- Lot 2 : Six (6) projets lauréats à incuber et/ou accélérer

Ci-dessous, la liste des projets finalistes de la première édition (2024)

➤ Les projets finalistes en phase d'idéation et d'implémentation

- Ayooka
- Findaara
- Déchets en Richesse
- Aliolaptani
- Zaly Merveille

➤ Les projets finalistes déployés

- Mansa CV
- Nimba SMS
- Walykey
- AlgoX
- Handitrack

II. RESSOURCES :

Les éléments essentiels à mettre en œuvre pour la réussite de ce programme d'incubation/accélération à savoir :

- **Technologie et Innovation** : Le prestataire doit mettre à disposition Des ressources humaines et matérielles nécessaires pour le développement des solutions et prototypes de chaque bénéficiaire.
- **Mise à disposition des ressources clés** : Le prestataire doit mettre à disposition, des mentors expérimentés (minimum 5 ans), experts sectoriels (minimum 5 ans), partenaires et investisseurs pour accompagner les startups de manière optimale.
- **Sessions de coaching/mentorat** : Le prestataire doit exécuter au moins 50 sessions de coaching/mentorat par cohorte de façon interactives et combiner des cours en présentielle avec

des ateliers pratiques, des études de cas et des formations sur des outils spécifiques et adaptés au programme d'incubation/accélération.

- **Évaluation** : les coachs et/ou formateurs doivent s'assurer que l'essentiel a été assimilé et appliqué par les bénéficiaires dans la mise en œuvre de leur projet
- **Suivi post-incubation/accélération** : le prestataire doit assurer un support de deux (2) mois après le programme, comprenant : un mentorat ciblé, un accompagnement personnalisé et suivi des résultats post-programme.
- **Évaluation d'impact post-incubation/accélération** : le prestataire doit effectuer des évaluations d'impact post-incubation/accélération (à 2 mois et 4 mois) pour évaluer les impacts du programme.
- **Brevetage (acquisition du brevet d'innovation)** : Le prestataire doit accompagner les bénéficiaires dans le processus de dépôt et d'acquisition de brevet pour leurs innovations.

X. LIVRABLES

- Liste de sélection des projets à incuber et/ou accélérer
- L'outil de diagnostic et un plan d'accompagnement
- Résultat des tests de diagnostic sur les projets
- Résultat des tests psychométrique des bénéficiaires
- Rapport sur l'état des lieux des projets avant le lancement du programme d'incubation et/ou accélération
- Planning détaillé du programme d'incubation et/ ou accélération
- Fiches descriptives des programmes d'incubation et/ou accélération
- Liste et profil des mentors et/ou coachs/partenaires... associés au programme d'incubation
- Méthodologie d'incubation et/ou accélération adoptée
- Supports sur les modules d'incubation et/ou accélération (en version numérique)
- Fiches d'évaluation des bénéficiaires
- Acquisition des brevets d'innovation sur les projets nécessaires
- Rapport mensuel détaillé de déroulement du programme d'incubation/accélération
- Rapport final détaillé de fin du programme d'incubation et/ou accélération avec recommandations pour les prochaines éditions (à 6mois)
- Rapport de suivi mensuel post-incubation et/ou accélération à 2 et à 4 mois après le programme d'incubation et/ou accélération.
- Rapports d'évaluation d'impact du programme à 2 et à 4 mois après le programme d'incubation et/ou accélération.
- Rapport sur l'état des lieux des projets après la clôture du programme d'incubation et/ou accélération
- Tout autre document nécessaire que le prestataire pourrait fournir à ANSUTEN.

XI. PROGRAMME D'INCUBATION ET/OU ACCÉLÉRATION SUR MESURE

Le prestataire doit identifier sur la liste des projets fournie par ANSUTEN, ceux nécessitant une incubation et/ou une accélération, ainsi que leurs besoins en termes de développement.

Le programme proposé pourrait inclure des formations permettant de renforcer le niveau des bénéficiaires sur les sujets suivants :

- **Développement de Produit et Gestion de Projet**
 - o Cycle de développement de produit
 - o Méthodologies de gestion de projet (Agile, Scrum...)
 - o Prototypage et tests utilisateurs
- **Technologie et Innovation**
 - o Utilisation de la technologie pour l'efficacité opérationnelle
 - o Adoption des nouvelles technologies
 - o (IA, IoT, etc.)
 - o Sécurité de système d'information
 - o Encouragement de l'innovation au sein de l'entreprise

- **Brevetage (acquisition du brevet d'innovation)** : Le prestataire doit accompagner les bénéficiaires dans le processus de dépôt de brevet pour leurs innovations. Cela pourrait inclure :
 - o **Évaluation de la brevetabilité** : Analyse de l'innovation pour déterminer si le projet répond aux critères de brevetabilité (nouveau, activité inventive, application industrielle).
 - o **Rédaction de la demande de brevet** : Préparation des documents nécessaires, y compris la description détaillée de l'invention, les revendications et les dessins techniques.
 - o **Dépôt de la demande** : Soumission de la demande auprès de l'organisme compétent.
 - o **Suivi et gestion** : Surveillance de l'examen de la demande par les autorités de brevet et réponse aux éventuelles objections ou demandes de clarification.
 - o **Stratégie de protection** : Conseils sur la stratégie de protection de l'innovation, y compris la possibilité de déposer des brevets dans d'autres juridictions pour une protection internationale
- **Business Model et Plan d'Affaires**
 - o Canvas Business Model
 - o Étude de marché approfondie
 - o Structuration d'un plan d'affaires
- **Aspects Juridiques et Réglementaires**
 - o Types de structures juridiques
 - o Procédures de création d'entreprise
 - o Propriété intellectuelle et brevets
- **Financement de l'Entreprise**
 - o Financement par capitaux propres vs financement par emprunt
 - o Business Angels et capital-risque
 - o Crowdfunding et subventions
- **Gestion Financière**
 - o Comptabilité de base
 - o Gestion de la trésorerie
 - o Prévision et budgétisation
- **Marketing et Vente**
 - o Stratégies de marketing et la digitalisation
 - o Techniques de vente et de négociation
 - o Gestion de la relation client (CRM)
- **Leadership et Gestion des Ressources Humaines**
 - o Styles de leadership
 - o Recrutement et rétention des talents
 - o Culture d'entreprise et gestion des
 - o Conflits
- **Stratégie de Croissance**
 - o Stratégies de croissance (expansion géographique, diversification)
 - o Gestion des opérations à grande échelle
 - o Partenariats et collaborations stratégiques
- **Éthique et Responsabilité Sociale**
 - o Responsabilité sociale des entreprises (RSE)
 - o Développement durable
 - o Gouvernance d'entreprise
- **Tout autre module nécessaire**, proposé par le prestataire après identification des besoins de chaque projet, pouvant contribuer à la mise en œuvre, à l'amélioration des solutions ou au développement de prototypes.

XII. SPECIFICATIONS TECHNIQUES POUR LE RECRUTEMENT DES STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT

I. OBJECTIFS DU RECRUTEMENT

- Identifier deux (2) structures d'accompagnement capables de fournir un soutien de qualité aux projets à incuber et/ou accélérer.
- Assurer une expertise sectorielle et une capacité à offrir des programmes sur mesure.

II. COMPÉTENCES DU PRESTATAIRE

- **Expérience et Réputation :**
 - Avoir minimum 5 ans d'expérience dans l'accompagnement (incubation et/ou accélération) de projets start-ups, entrepreneur et de recherche.
 - Jouir d'une réputation établie dans le secteur du numérique et de l'entrepreneuriat.
- **Capacité d'Incubation et/ou d'Accélération :**
 - Avoir une capacité d'incubation et/ou accélération d'au moins 10 projets technologiques
 - Avoir des infrastructures adéquates pour accueillir les projets (des espaces de travail, des équipements technologiques...)
 - Avoir la pédagogie, des outils nécessaires et suffisantes
 - Avoir la motivation, la créativité et innovation dans la proposition du plan de formation pour la réussite du programme
 - Avoir des programmes de mentorat et de formation bien définis qui cadrent avec les besoins des bénéficiaires
- **Réseau et Partenariats :**
 - Avoir des ressources humaines nécessaires, expérimentées (minimum 5 ans) et suffisantes
 - Avoir un réseau solide de mentors, investisseurs, et partenaires stratégiques sur le plan national et international à mettre à disposition pour accompagner les bénéficiaires
 - Avoir une expertise d'au moins cinq (5) ans en développement des technologies avancées et dans les télécommunications
 - Avoir la capacité à faciliter l'accès au financement supplémentaire et aux marchés (nationaux et internationaux).
- **Approche Personnalisée :**
 - Avoir des programmes sur mesure adaptés aux besoins spécifiques des projets.
 - Avoir la maîtrise des méthodes pédagogiques appropriées pour communiquer de manière claire et efficace en tenant en compte des besoins spécifiques des bénéficiaires
 - Avoir la capacité de suivi et évaluation réguliers des progrès réalisés sur les projets.
- **Résultats Précédents :**
 - Avoir une forte expérience dans l'accompagnement de cibles avec des profils et compétences divers
 - Historique de succès dans l'incubation et l'accélération de start-ups.
 - Avoir une expérience significative (minimum 5 ans) dans la préparation des bénéficiaires à la levée de fonds et participation aux concours internationaux
 - Avoir collaboré sur des initiatives locales et/ou internationales de développement des projets avec des partenaires techniques et financiers (PTF) et d'autres acteurs du secteur numérique
 - Avoir des témoignages, preuves et études de cas de projets précédemment accompagnés.
- **Suivi et Evaluation d'impact :**
 - Avoir une expérience significative (minimum 5 ans) dans le suivi et la gestion de projets
 - Avoir une expérience significative (minimum 5 ans) en évaluation d'impact de projet start-ups et de recherche
- **Proposition :**
 - Avoir une proposition technique et financière bien fournie, claire, sans ambiguïté et facile à lire.

III. RESSOURCES CLÉS

Le prestataire fournira des environnements (espace de travail et matériels) et des structures spécialisées pour la conception de solutions et des prototypes dans le domaine de la technologie, ainsi que des mentors, des experts sectoriels et des partenaires investisseurs. Ces ressources de premier plan permettront d'accompagner les startups de manière optimale.

- Accès à des mentors et experts

Les bénéficiaires doivent bénéficier de l'accompagnement de professionnels expérimentés (nationaux et internationaux) avec au moins 5 ans d'expérience, notamment :

- Entrepreneurs à succès, ayant déjà créé et développé des entreprises prospères.
- Investisseurs en capital-risque (VCs), pouvant partager leur expertise en levée de fonds et structuration financière.
- Spécialistes du digital et de la fintech, capables de conseiller sur les modèles économiques et les innovations technologiques.
- Expert en développement des technologies avancées et en télécommunications

- Bootcamps & Masterclass

Ces formations interactives doivent être animées par des experts nationaux et internationaux et couvrir les aspects suivants :

- Techniques avancées de croissance (growth hacking, acquisition client, expansion internationale).
- Structuration financière et levée de fonds : KPI's financiers, élaboration d'un pitch deck convaincant.
- Développement produit/prototypes et UX/UI : Comment construire un produit/prototype scalable et centré sur l'utilisateur.
- Compétences entrepreneuriales et leadership : Stratégies de résilience et gestion d'entreprise.

- Mise en réseau avec des investisseurs

Le prestataire doit mettre à disposition des bénéficiaires des programmes de connexion des startups avec des investisseurs et les grandes enseignes via des réseaux comme :

- Guinean Angel Investors Network (GAIN), un réseau de business angels prêts à financer des projets innovants.
- Fonds de capital-risque africains, intéressés par les startups à fort potentiel de croissance.
- Institutions financières, capables d'offrir des solutions de financement adaptées au stade de développement des startups.
- Possibilité d'immersion dans les grandes enseignes comme la Silicon Valley, Shenzhen, Bangalore, Tokyo...

- Accès à des outils professionnels

Chaque projet doit avoir accès à des plateformes SaaS et outils spécialisés, comme :

- CRM (Customer Relationship Management) et logiciels de gestion (HubSpot, Salesforce) pour optimiser les opérations commerciales.
- Outils analytiques (Google Analytics, Tableau) pour suivre les performances.
- Solutions de gestion de projet (Trello, Asana) afin de structurer le travail des équipes.

- Et toute autre ressource nécessaire proposée par le prestataire après identification des besoins de chaque bénéficiaire.

IV. PROCESSUS ET METHODE DE RECRUTEMENT DES PRESTATAIRES

La méthode de sélection des prestataires est fondée sur la qualification du consultant (**SQC**), basée notamment sur l'expérience de la Firme, la qualification des experts, la méthodologie de travail proposée tel que prévue dans les textes du code des marchés publics.

I. DOSSIERS DE CANDIDATURE ET DEPOT DES PLIS:

Les manifestations d'intérêt devront être déposées sous plis fermés au **plus tard le 15 Avril 2025 à 10 heures 30mn** à l'adresse mentionnée ci-dessous et aux heures suivantes l'Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications et du Numérique (ANSUTEN), sis à Koloma Immeuble **ARTP au 7^{ème} étage** – Commune de Ratoma **Tél : 628 66 25 68 E-mail : oumar.faro@ansuten.gov.gn ; mbalia.camara@ansuten.gov.gn** du lundi au jeudi de 9 heures à 16 heures 30 minutes TU, le vendredi de 9 heures à 13 heures 00 mn TU. Avec uniquement la mention : **Recrutement de deux (2) structures d'accompagnement pour l'incubation et/ou l'accélération des projets finalistes de la première et deuxième édition du concours Grand Prix ANSUTEN de la Tech et d'innovation.**

Fait à Conakry, le 1er avril 2025

Le Directeur Général



The image shows a blue circular official stamp of the Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications et du Numérique (ANSUTEN). The stamp contains the text 'LE SERVICE UNIVERSEL DES TELECOMMUNICATIONS ET DU NUMERIQUE' around the perimeter, 'ANSUTEN' in the center, and 'LE DIRECTEUR GENERAL' below it. A blue ink signature is written across the stamp. Below the stamp, the name 'Gaoussou SOUGOULE' is printed in blue capital letters.